Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conseil communautaire
03 avril 2025

Brioux-sur-Boutonne
Salle de la Boutonnaise

Conseil communautaire

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

- **Quorum**

- **Pouvoirs**

- **Désignation d'un secrétaire de séance : Sylvie COUSIN**

Compte-rendu des décisions prises par délégation

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Compte-rendu des délibérations du bureau et des décisions du président dans le cadre de l'article L. 5211-10 du CGCT

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

PROJET DE TERRITOIRE ET DEMARCHES PARTICIPATIVES

Intervention de Messieurs Gilles AMIOT et Christian PERON

Conseil de développement
MELLOIS EN POITOU

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Rapport d'activités 2024

Conseil de développement

de Mellois en Poitou

Conseil de développement
MELLOIS EN POITOU

Sommaire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

- 1. Composition du CODEV
  - Evolution de la composition
  - Répartition des membres
- 2. Activités
  - Temps de travail (bilan quantitatif)
  - Auto-saisines
  - Saisines
  - Coordination et de coopération
  - Assemblées générales plénières
- 3. Accompagnement et moyens
  - Ressources humaines et budgétaires

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

1. Composition du Conseil de développement

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

Conseil de développement
MELLOIS EN POITOU

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Evolution de la composition en 2024

31/12/2024 : 18 membres

Bernard	LORCERIE
Christian	PERON
Elisabeth	LE GUENNEC
Élisabeth	RICHARD
Flavie	MOURAULT
Gilles	AMIOT
Guy	MOREAU
Jacques	FOURNIÉ
Jean-Pierre	CHARLES

Karlheinz	MUHLBERGER
Marilyn	MICHAUD
Michel	EPRINCHARD
Nathalie	HISSLER
Pascal	VEGLIA
Pierre	CHERPRENET
Solène	BERTON
Sylvain	PIAT
Touraya	KERBERENES-AHMED

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

Conseil de développement
MELLOIS EN POITOU

Répartition des membres

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Pôle de coordination : 10 membres

Groupes de travail :

- Groupe **jeunesse-éducation-culture-citoyenneté-vie associative**
- Groupe **agriculture-biodiversité-alimentation**

Participation aux instances et groupes de travail de la communauté de communes :

- Laboratoire CLIMAT du PCAET (4 représentant-es)
- COPIL d'attribution du fonds Projet de territoire (2 représentantes + 2 suppléants)
- GAL d'attribution des Fonds européens (1 représentant + 1 suppléant)

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

Conseil de développement
MELLOIS EN POITOU

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

2. Activités du Conseil de développement

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

Conseil de développement
MELLOIS EN POITOU

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Temps de travail (bilan quantitatif)

10 réunions JECCA
4 réunions ABA

4 réunions de coordination
4 assemblées plénières

2 réunions de suivi avec les élus

+ 2 saisines comprenant chacune :

1 réunion de présentation par les services et élus concernés

4 réunions de travail

1 validation en AG

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

Conseil de développement
MELLOIS EN POITOU

Assemblées plénières

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Activités des assemblées plénières

- Vote du **rapport d'activité**
- **Décisions budgétaires** : outil numérique collaboratif YesWiki, déplacements, conception graphique…
- Débat et vote des **avis sur saisines**
- **Suivi de l'avancement des groupes**
- **Réflexion sur les perspectives 2025**, l'engagement des membres, les manières de communiquer…
- Participation à la **conception et à la diffusion de l'appel à candidatures** pour le renouvellement du Conseil de développement

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

Conseil de développement
MELLOIS EN POITOU

Coordination et coopération

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Activités du pôle de coordination

- Suivi des travaux thématiques et des saisines
- Préparation des assemblées générales
- Suivi des évolutions de composition
- Suivi des outils numériques
- Décisions budgétaires

+ Lien avec les élus :

2 réunions de coopération avec le Président et la Vice-Présidente

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

Conseil de développement
MELLOIS EN POITOU

Saisines : travaux à l'initiative de l'CDMP

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

7 réunions PLUi-H : Production d'un avis sur la stratégie (PADD) en février

7 réunions PCAET : Production d'un avis sur le document complet en octobre

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Auto-Saisines : travaux à l'initiative du CODEV

10 réunions JECCA

Production d'un dépliant sur les pratiques artistiques en amateur dans Mellois en Poitou :

- Répertoire des associations du territoire proposant des ateliers de pratique artistique aux amateurs
- Analyse de leur répartition géographique par type de pratique
- Analyse de questionnaires sur l'âge des participant-es, l'encadrement (bénévole/professionnel) ou encore la distance parcourue pour participer à l'activité

- Ambition pour 2025 : mise en ligne du répertoire pour qu'il puisse être suivi et complété au fil de l'eau

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Conseil de développement
MELLOIS EN POITOU

Auto-Saisines : travaux à l'initiative du CODEV

*Ce document est le fruit d'une auto-saisine du **Conseil de développement de Mellois en Poitou**. C'est l'une des missions du Conseil de développement de se saisir, de sa propre initiative, de sujets à fort enjeu pour le territoire. Cette contribution a été réalisée en 2023 et 2024.*

La *fabrique du lien social*, l'*épanouissement personnel* et le *dynamisme local* sont nourris des **pratiques artistiques amateures** proposées sur un territoire.

75 structures

106 activités

Nous avons eu pour ambition de **répertorier les propositions** faites aux amateurs en termes de pratique artistique mais aussi d'**évaluer la participation** selon les âges et la répartition géographique. Envisager, au côté de la communauté de communes, des mesures pour conforter, élargir l'offre et mieux informer la population serait un prolongement souhaitable.

De nombreuses structures artistiques existent sur le territoire, soit professionnelles, soit d'animation culturelle (notamment les foyers ruraux ou les SEP), mais nous avons centré notre regard sur celles qui **proposent des ateliers de pratique artistique au public**. Avec l'aide des communes, nous avons recensé 75 structures proposant plus de 100 activités de pratique artistique en amateur.

Ce document propose une **photographie de l'offre recensée sur le territoire**. Il présente également une **analyse des réponses reçues aux questionnaires** que nous avons envoyés à toutes les structures que nous avons pu recenser. Plus d'une sur deux nous a répondu, nous les en remercions vivement.



En conclusion

L'attractivité d'un territoire dépend aussi de sa vie culturelle dont les pratiques artistiques amateures font partie. Les festivals, les concerts, spectacles, expositions, etc. sont certes des événements marquants ; mais les ateliers photo, les troupes de théâtre, les chorales, etc. sont des **lieux essentiels de la fabrique du lien social, des espaces de rencontre et d'épanouissement personnel** qu'il ne faut pas négliger.

Sans surprise, c'est dans les bourgs principaux et dans la zone nort-ouest du territoire que l'offre est la plus forte, mais on la trouve aussi dans des petites communes, portées par des structures très actives : c'est bien une **identité territoriale** qui vit et existe ainsi.

Complété, pérennisé, régulièrement mis à jour et accessible à tous, **ce répertoire peut devenir un outil d'information pour les habitants du territoire**, favoriser les échanges entre les structures concernées et **permettre le développement d'une pratique artistique vivante** dans le pays de Mellois en Poitou.



Contact : Conseil de développement Mellois en Poitou • Anne-Laure Pailloux
Tél. 06 12 39 90 91 • conseildedeveloppement@melloisenpoitou.fr
www.melloisenpoitou.fr/la-collectivite/conseil-de-developpement

Création : Sémaphore Communication, Melle (79) • illus. Freepik • Janvier 2025

Les pratiques artistiques en amateur

Quelle offre dans Mellois en Poitou aujourd'hui ?



Conseil de développement
MELLOIS EN POITOU

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Conseil de développement
MELLOIS EN POITOU

Auto-Saisines : travaux à l'initiative du CODEV

Les activités artistiques en amateur dans le territoire de Mellois en Poitou en 2024

Répartition du nombre et types d'activités dans le territoire

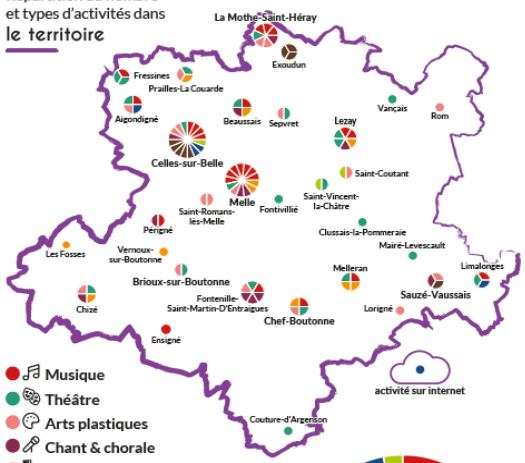



Pour plus de détail, reportez-vous au **répertoire des activités.**

Analyse des questionnaires sur les pratiques artistiques en amateur

*CONTEXTE : 38 des 75 structures recensées et contactées **ont répondu au questionnaire.** Ces 2 pages réunissent les principaux résultats.*

Ces structures proposent **55 activités,** pour environ **1 300 participant·es.**

La moitié des structures comptent moins de 20 adhérent·es. 1 structure se démarque avec 330 adhérent·es : l'École de musique du pays Mellois.

En dehors des aides communales (financière ou mise à disposition de salle), seule **1 association sur 10** bénéficie d'une subvention autre (du Département, de l'État ou de la Communauté de communes par exemple).

80% des activités sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.





Répartition par **tranches d'âge** selon les types d'activités

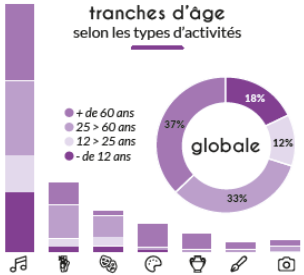

La musique et le chant, la danse, le théâtre sont pratiqués à tous les âges, ainsi que dans un moindre mesure les arts plastiques. Cependant **tous les groupes ne sont pas intergénérationnels.**

Répartition de la **provenance des participant·es**

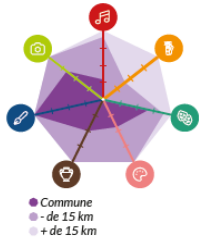

Les arts plastiques, l'artisanat d'art, l'écriture et la photographie sont majoritairement pratiquées par des participant·es locaux, soit de la commune soit des communes voisines (jusqu'à 15 kms). À l'inverse, les activités de danse attirent des participant·es venu·es de plus loin (plus de 10 kms en majorité).

La musique et le théâtre ont un large recrutement, mêlant des participant·es de toutes distances.

Répartition de **l'encadrement**

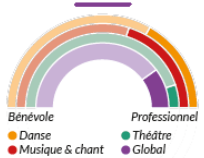

Seules les activités de danse, musique & chant et théâtre proposent un encadrement bénévole et professionnel.

On peut noter que **lorsque l'encadrement est assuré par un·e professionnel·le, on trouve un nombre significatif de participant·es venant de secteurs plus éloignés.** Cela concerne en premier lieu des enfants, sans que l'on puisse dire si c'est l'activité ou le professionnalisme qui l'explique.

La provenance des participant·es venant de plus de 15 km laisse penser qu'**une information au niveau du territoire pourrait booster les activités** arts plastiques, artisanat d'art, écriture et photographie.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Auto-Saisines : travaux à l'initiative du CODEV

Les pratiques artistiques en amateur – *Répertoire 2024*

AIGONDIGNE
- Arcrifoth
- Grains de blé
- La chouette asso de Montaillon
- Phoenix *(Création, production, réalisation, diffusion d'un spectacle)*

BEAUSSAIS-VITRE
- Les échos de la grande roche *(Pratique de la trompe de chasse)*
- Foyer rural de Beaussais-Vitré *(Théâtre et Danse country)*
- La Lambelle

BRIOUX-SUR-BOUTONNE
- Aspabe *(Sculpture, poterie, pastel, acrylique, peinture à l'huile, émaux)*
- Maison des arts

CELLES-SUR-BELLE
- Big Band Cellois. Orchestre de Jazz
- Chorale à travers Chants
- Echos du Val de Sèvres
- Fanfare Alouette
- Les trompes pour tous *(Trompe de chasse)*
- Foyer rural de Verrines-sous-Celles *(Patchwork, tissage, encadrement, poésie, ...)*
- Petit salon des arts de l'abbaye Royale *(Tissage, peinture et écriture)*

CHEF-BOUTONNE
- Foyer culturel *(Peinture sur porcelaine, poterie, danse, djembé)*
- Le Clown à Crête *(Théâtre et arts du cirque)*

Légende : Musique · Théâtre · Arts plastiques · Chant & chorale · Danse · Artisanat d'art · Écriture · Photographie

Ce répertoire recense l'offre de pratique artistique ouverte au public amateur au sein de Mellois en Poitou en 2024

CHIZE
- AC Danse *(Danse de salon, en couple, en ligne...)*
- AC Peinture
- Choralise
- Issue de secours

CLUSSAIS-LA-POMMERAIE
- Foyer pour Tous : Pommeraie Players

COUTURE D'ARGENSON
- Foyer rural de Couture d'Argenson

ENSIGNE
- Anim'Ensigné

EXOUDUN
- Les doigts piqués *(Patchwork, dentelle, broderie)*

FONTENILLE SAINT-MARTIN D'ENTRAIGUES
- Art'titudes
- Arts et loisirs de Fontenille
- Chanter pour le plaisir
- La cahute du Mélomane
- Musica'Font
- Son Do Ré *(Spectacles chantés)*

FONTIVILLIE
- Société d'éducation populaire du grand huit

FRESSINES
- A portée de Zik - Association Musique Ecole
- Baladins de Fressines
- Fress'scène

LA-MOTHE-SAINT-HERAY
- Amicale théâtrale mothaise
- Chœur de Chambrille
- Héray'Zic *(Formation à la régie son et pratique musicale)*
- La petite orangerie
- Maillons mothais section musique
- Moth'arts *(Loisirs créatifs)*

D'après une charte graphique conçue par Sémaphore Communication, Melle (79)

LES FOSSES
- Vaubalier en cadence

LEZAY
- Les danseurs du Chaboussant *(Danses traditionnelles du Pays pélebois)*
- Orchestre d'Harmonie
- Troubadours d'Aquitaine
- Troupe théâtrale de Lezay
- URFR *(Résidences, services aux compagnies)*

LIMALONGES
- Foyer civil de Limalonges
- Orchestre Brass Band
- Théâtre du feu follet

LORIGNE
- Afabe

MAIRE-L'EVESCAULT
- Foyer rural de Mairé-Levescault

MELLE
- Amis réunis *(Fanfare)*
- Big Band Cellois *(Orchestre de Jazz)*
- Chorale l'Argentière
- Ecole de musique du pays mellois *(Cours individuels et collectifs)*
- Foyer rural de Saint-Léger-de-la-Martinière
- Héray'Zic *(Formation à la régie son et pratique musicale)*
- Le Bocal à musique *(Stages de pratique collective de la clarinette)*
- Le plancher des valses
- Les visseurs de clous *(Théâtre de marionnettes)*
- La Ronde des Jurons *(Ateliers vocal, atelier salsa, studio de répétition : Le quai)*

MELLERAN
- Dan's Joam
- Jay Jay's
- Souffle d'aventure

PERIGNE
- Avenir musical de Périgné
- Chorabelle

PRAILLES-LA COUARDE
- Compagnie du Lambon
- Grandi-Ôse *(Dessin, peinture, crochet, couture, modelage...)*
- Les Pibolous *(Stages de danses traditionnelles poitevines)*

ROM
- Peintu'Rom

SAINT ROMANS-LES-MELLE
- L'atelier mosaïque
- Les couleurs de la Béronne *(Peinture)*

SAINT-COUTANT
- Meridien green *(Peinture et photographie)*

SAINT-VINCENT-LA-CHATRE
- Amicale laïque

SAUZE-VAUSSAIS
- Broderies Détente et Création
- Chorale à travers Chants
- Les peintres de la tour

SEPVRET
- Foyer rural de Sepvret

VANÇAIS
- Compagnie cirque symétrique

VERNOUX-SUR-BOUTONNE
- Danse vers'noux

SUR INTERNET
- L'Atelier des Ecriveurs Mellois

Ce répertoire, accompagné d'une analyse, est le fruit d'une auto-saisine du Conseil de développement de Mellois en Poitou.

Vous connaissez d'autres ateliers de pratique artistique ouverts aux amateur·es ? Vous souhaitez préciser une activité ?

Retrouvez tout le détail sur la version en ligne ou écrivez à conseildedeveloppement@melloisenpoitou.fr

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

3. Accompagnement et moyens

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Accompagnement et moyens de [illegible]

Moyens humains

- Accompagnement par la chargée de mission Projet de territoire et démarches participatives (1/2 ETP)
- Possibilité de solliciter l'audition des agent.es de la collectivité :
  - ❑ présentation du PLUi-H par la direction de l'Aménagement du territoire en janvier 2024
  - ❑ présentation du PCAET par les services et le Vice-Président en septembre 2024

Moyens financiers

Budget annuel de 1500 €

Conception graphique des résultats du travail sur les pratiques artistiques en amateur	703
Frais de déplacement (colloque et rencontre régionale des CODEV)	407
Outil numérique collaboratif Yes wiki (hébergement et maintenance)	300
Pot pour AG	60
TOTAL	1470

Adopté en assemblée générale le 13 janvier 2025

1. Rapport d'activités 2024 du Conseil de développement – Présentation annuelle

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE ACTE du rapport d'activité 2024 du Conseil de développement et de sa contribution sur l'offre de pratiques artistiques en amateur.**

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

AFFAIRES GENERALES

Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

2. Conseils communautaires du 23 janvier et du 20 février 2025 - Approbation du procès-verbal

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER les procès-verbaux des conseils communautaires du 23 janvier et du 20 février 2025.**

3. Élection du 1er membre du bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Contexte

- Démission de Madame Lise POUVREAU du bureau communautaire

Scrutin

- Uninominal secret et à la majorité à trois tours

3. Élection du 1er membre du bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Appel à candidatures

3. Élection du 1er membre du bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **ÉLIRE le 1er membre du bureau communautaire.**

4. Représentation de la communauté de communes au sein des organismes extérieurs et des commissions internes - Modifications

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire propose de ne pas procéder aux désignations dans ces organismes à bulletins secrets

Désignations proposées :

- ❑ Le Syndicat Mixte de Traitement et d'Enlèvement des Déchets (SMITED): Monsieur Étienne CHESNEAU en qualité de titulaire et Madame Corinne LAMBIN en qualité de suppléante
- ❑ Le Conseil d'administration du collège de Brioux-sur-Boutonne : Monsieur Étienne CHESNEAU en qualité de suppléant
- ❑ Le Syndicat mixte ouvert d'études et de travaux de gestion et d'aménagement des eaux sur le bassin de la Boutonne (SYMBO) : Monsieur Philippe CHARLES en qualité de titulaire
- ❑ Le Conseil d'exploitation commun des régies de l'assainissement collectif et non collectif : Monsieur Etienne CHESNEAU au titre des élus communautaires
- ❑ La Commission finances : Monsieur Étienne CHESNEAU en qualité de titulaire

4. Représentation de la communauté de communes au sein des organismes extérieurs et des commissions internes - Modifications

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **VALIDER les désignations des représentants de Mellois en Poitou au sein des organismes extérieurs et des commissions internes précitées.**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Intervention de Monsieur Gilles CHOURRE

5. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour du réemploi et de la réparation à destination des acteurs du territoire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le contexte

PLPDMA (axe 7 – 3R)

Étude pour la mise en place d'un dispositif recyclerie/ ressourcerie sur le territoire :

- Diagnostic de juin à octobre 2023,
- Définition des scénarios de décembre 2023 à mars 2024,
- Analyse de scénarios d'un schéma opérationnel des structures favorisant le réemploi et la réparation de mars à avril 2024 + COPIL.

Présentation des actions / recueil des positionnements

- Réunion VP 16/05/24,
- Rencontre avec les acteurs 30/05/24.

Dimensionnement financier

- Subventions obtenues SRADDET (région) fin décembre 2024 pour le réemploi en déchèterie et le soutien aux acteurs du réemploi et de la réparation
- 50.000 euros COT

5. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour du réemploi et de la réparation à destination des acteurs du territoire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Rappel des objectifs et des enjeux

- Au sein du territoire de la CCMP, de nombreux acteurs de réemploi coexistent. Toutefois, même si ces derniers sont **mobilisés, engagés et motivés,** ils ont besoin d'un **appui politique** et d'une **communication forte** et impactante commune ;
- Le **potentiel de réemploi** est présent et important, lié à une dynamique du réemploi sur le territoire. Toutefois, les **déchèteries ne sont pas adaptées** pour capter un gisement qualitatif et quantitatif ;
- Enfin, il existe des **problématiques structurantes et récurrentes de lieux de stockage** et de vente pour certains acteurs (la Boite à Utiles et Bidouilles et Informatique) bloquant le déploiement du dispositif au sein de leur structure, mais également au sein du territoire de la CCMP.

Fort de ces constats, la CCMP a engagé une étude de faisabilité pour l'implantation d'un dispositif opérationnel favorisant le réemploi et la réparation sur l'ensemble du territoire

5. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour du réemploi et de la réparation à destination des acteurs du territoire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Rappel diagnostic de l'étude

Gisement

250 t/an d'objet et **300 t/an** de matériaux potentiellement réemployables si des moyens de collecte/stockage/vente suffisants sont mis en place sur l'ensemble des flux.

Dans la cadre d'une ressourcerie/recyclerie, **le gisement estimé nécessite un bâtiment d'environ 1 000 m²**.

Besoin de développer une remise en circulation des **produits et matériaux de la construction et du bâtiment du textile et du mobilier**

Acteurs

Aucun acteur à même de porter seul un dispositif de ressourcerie/recyclerie unique pour l'ensemble du territoire.

Des synergies déjà développées entre les acteurs

Un besoin de toucher de nouveaux publics et de développer leurs activités afin de pérenniser leurs actions et/ou leur structure.

Nécessité de soutenir leur développement en valorisant leur action sur la réduction des déchets

Pas d'acteurs identifiés sur le sud du territoire

Lieu

Un territoire étendu comportant plusieurs bourgs qui ne peut pas être desservi par une recyclerie/ressourcerie.

Besoin de solutions de proximité et locales

Concentration de certains acteurs sur la ville de Melle

Sites existants nécessitent des espaces de stockage et de vente plus important : saturation des sites actuels des acteurs identifiés

Population

Des usagers avec une forte habitude de récupération informelle en déchèterie, d'utilisation de produits/objets de seconde main « gratuits »

Une population en attente d'un projet de recyclerie/ressourcerie et d'une offre de service dont une offre de réparation

5. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour du réemploi et de la réparation à destination des acteurs du territoire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Actions réalisées et en cours

Actions 3R

Caissons de réemploi, zone donnez prenez et matériauthèques

- Déploiement de 2025 à 2026 sur l'ensemble des déchèteries du territoire

Conventions pour récupération en déchèteries annuelle/ponctuelle avec des proportions diverses

Soutien & communication aux café-réparations

- Promotion des café-réparations existants (en porte-à-porte, sur le mémo-tri…)
- Communication presse et réseaux sociaux

GRATIFERIA

- Une en partenariat avec ECEMER et Hope vers Sauzé-entre-bois
- Une en partenariat sur Melle
- Soutien communication pour la Gratiferia organisée par l'R du temps

Appel à Manifestation d'intérêts

Accompagnement pour la mise en place d'un dispositif structurant des acteurs du réemploi et de la réparation du territoire Mellois en Poitou

Contrat d'objectifs pluriannuels avec la boîte à UtileS

- Sur 3 ans de juin 2024 à 2027

5. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour du réemploi et de la réparation à destination des acteurs du territoire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Accompagnement pour la mise en place d'un dispositif structurant des acteurs



Les objectifs de l'AMI sont :

- De créer une fédération d'acteurs du réemploi et de la réparation
- De labéliser les acteurs faisant partie du réseau
- D'accompagner les porteurs de projets et faciliter la montée en compétences des structures existantes
- De mailler le territoire de manière cohérente et unie
- De communiquer et sensibiliser au réemploi
- D'augmenter le réemploi et les offres de réparation du territoire

5. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour du réemploi et de la réparation à destination des acteurs du territoire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Accompagnement pour la mise en place d'un dispositif structurant des acteurs



Critères d'éligibilité des porteurs selon leur type et l'objet de l'activité ou de leurs projets

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux acteurs œuvrant **autour du réemploi et de la réparation**, à savoir :



- ✓ Les associations
- ✓ Les structures de l'ESS
- ✓ Les auto-entrepreneurs
- ✓ Les travailleurs indépendants
- ✓ Les entreprises
- ✓ Les intermittents du spectacle



Pour candidater, il est nécessaire de répondre **aux 3 critères suivants** :

- D'avoir une activité ou un projet sur le territoire de Mellois en Poitou,
- D'avoir une activité ou un projet direct en lien avec le réemploi et la réparation,
- D'avoir une activité de sensibilisation auprès du public au changement du regard de la population.

5. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour du réemploi et de la réparation à destination des acteurs du territoire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

L'animation de la fédération, financée par la communauté de communes, sera confiée à une structure désignée et consistera à :



- Faciliter la création de la fédération,
- Assurer la facilitation et l'animation,
- Identifier des outils de communication pour animer le réseau,
- Assurer l'ingénierie de l'activité,
- Organiser des évènements autour de la fédération,
- Être un incubateur économique, aide à la recherche et au dépôt de demande de subventions, AAP…
- Permettre l'insertion sociale et professionnelle,
- Valoriser les actions de réemploi des acteurs du réemploi et les acteurs eux-mêmes (lauréat/trophée),

Rôle d'accompagnement de la Communauté de communes à travers cet AMI et de la création de la fédération

La Communauté de communes aura pour rôle d'accompagner le dispositif, et ainsi :



- De financer le poste de coordinateur du réseau de la fédération,
- D'acheter des outils pour les cafés réparation (outils à mutualiser),
- De proposer des outils de communication et de la communication (cartographie, site internet, …) à disposition des acteurs.
- De créer un label et une identité visuelle spécifique au réemploi et à la réparation pour ainsi valoriser et accompagner les acteurs pour la dimension « communication »,
- De mettre à disposition un véhicule,
- D'accompagner au développement de l'activité du réemploi et de la réparation,
- De valoriser toutes actions innovantes,
- De proposer un accès gratuit à la déchèterie pour les acteurs,
- De donner le droit de récupérer en déchèterie et de déposer gratuitement.

5. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour du réemploi et de la réparation à destination des acteurs du territoire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

-> Planning



PRÉPARATION – VALIDATION DE L'AMI
Réunion VP
Réunion DAJ
Conseil communautaire
Constitution du comité de sélection

Phase 1

Mai 25



DÉPOT DES CANDIDATURES
Promotion de l'AMI
Réunions avec partenaire
Organisation évènement lauréat

Phase 2

31 juillet 25



SÉLECTION ET ÉVÈNEMENT LAUREAT
COMITE DE SELECTION
VP politique déchets, 2 élus communautaires, Directrice DPGD, cheffe de service prévention des déchets, chargé de prévention et développement, représentant associatif

Phase 3

Août-Septembre 25

Évènement Remise de trophées / Lauréat

Octobre 25



Conventionnement avec les structures lauréates

CRÉATION DE LA FÉDÉRATION

Achat du véhicule et des mallettes d'outils café-répare

5. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour du réemploi et de la réparation à destination des acteurs du territoire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Budget 2025

Dépenses TTC		
Type	Fonctionnement	Investissement
Prestation pour animer le réseau et créer une fédération	10.000 €	
Evènement Lauréat	1900 €	
Pilotage, coordination (ETP constant)	12.547 €	
Cartographie en ligne	1500 €	
Communication (guide, flyers, affiches…)	2000 €	500 €
Mallettes outils café réparation		6000 €
Véhicule d'occasion dédié au réemploi (acteurs et pour itinérances projets promotion du réemploi)		20.000 €
TOTAL	27 947 €	26 500€

Recettes SRADDET région NA 2025	9 380 €
Recettes COT sur le dispositif ressourcerie-recyclerie	30 000 € pour 2025 20 000 € pour 2026
Reste à charge 2025	15 067 €

5. Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt autour de la réparation à destination des acteurs du territoire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER :**
  - **Le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt auprès des acteurs du territoire décrit ci-dessus,**
  - **Le cahier des charges et dossier de candidature de l'appel à manifestation d'intérêt joints en annexe à la présente délibération,**
  - **La gratuité des dépôts en déchèteries pour les partenaires,**
  - **La mise en place d'un comité de sélection en charge d'apprécier l'intérêt des candidatures déposées ;**
- **AUTORISER le président ou le vice-président délégué à signer les conventions et l'ensemble des documents afférents à ce dossier.**

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

FINANCES

Intervention de Messieurs Jérôme PELTIER et Gilles CHOURRE

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

Affectation des résultats – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Fonctionnement

⇨ Résultat 2024 = - 191 750,46 €

Résultat cumulé antérieur => + 662 997,02 €

Résultat cumulé réel : + 471 246,56 €

Investissement

⇨ Résultat 2024 = + 1 017 835,60 €

Résultat cumulé antérieur => - 266 389,13 €

Résultat cumulé réel : + 751 446,47 €

Restes à réaliser 2024 : Solde net de – 222 552,14 €

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Actions déjà mises en oeuvre

	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES	RECETTES SUPPLÉMENTAIRES
Nouveau mode de collecte + PLPDMA → traitement des OM	353 000 €	/
Mise en place barrièrage Sauzé-Vaussais et Mougon	90 000 €	/
Mise en place des filières REP (sur 2025)	114 000 €	171 000 €
Lavages des bacs en régie	90 000 €	
Financement des actions prévention sur 2 à 3 ans		75 000 € (en 2025) *226 000 € en totalité*
TOTAL	**647 000 €**	**246 000 €**





BP 2025 – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Prospective 2022 ≠ EXERCICE 2024

Tarif SMITED : + 189 700 €

Augmentation tri des emballages : + 165 300 €

Tri à la source des biodéchets : + 100 000 €

Prix de reprise des matériaux – 357 400 €

CITEO : – 70 000 €

Prospective 2022 ≠ Budget 2025

Tarif SMITED : + 543 780 €

Tri à la source des biodéchets : + 240 000 €

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Prospective

↗ 2024/2025 SMITED + 420 000 €

SMITED : 235€ HT

SMITED : 240€ HT

SPL Unitri

	2025	2026	2027
RÉSULTAT FONCTIONNEMENT PRÉVISIBLE	- 836 000	- 570 000	- 340 000

Des actions validées

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Actions validées

	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES	RECETTES SUPPLÉMENTAIRES	IMPACT RÉSULTAT 2025
Fermeture au public des ISDI de Coudré et Hanc	8 700 €		7 500 €
Hausse tarifs des encombrants professionnels en déchèteries	/	2 000 €	1 600 €
Vente des gravats concassés		80 000 €	40 000 €
Limiter le refus de tri	100 000 €		25 000 €
Réorganisation de l'activité	67 000 €	/	34 200 €
Remaniement de la RS		430 000 €	215 000 €
TOTAL	**175 700 €**	**512 000 €**	**323 300 €**

Excédent
Évolution
Difficultés

	2025	2026	2027
RÉSULTAT FONCTIONNEMENT PRÉVISIBLE	**- 512 700**	**- 40 500**	**274 000**

De nouvelles actions

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Actions sélectionnées en collectif

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

ACTIONS	ÉCONOMIES GÉNÉRÉES	RECETTES SUPPLÉMENTAIRES	IMPACTS FONCTIONNEMENT 2025
Collecte des cartons avec réutilisation colonnes aériennes emballages	45 000	40 000	85 000
Accélérer le contrôle d'accès	100 000	/	45 000
Nouvelles modalités de collecte des encombrants : sur inscription pour une optimisation de la collecte	20 000	/	20 000
Interdire les tontes en déchèteries	44 000	/	29 000
Baisse de 80 000 € (1 300 composteurs en moins) des crédits du plan d'actions validé pour l'achat des composteurs	80 000	/	80 000
Vente du 2ème composteur à prix coutant	/	1 000	500
Arrêt de la location des broyeurs	9 000	- 3 000	3 000
TOTAL	**298 500**	**38 000**	**262 500**

2 200 achetés en 2024
3 300 pour 2025
(+ 900 en stock)

83 jours d'utilisation en 2024

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Actions sélectionnées en collectif

	2025	2026	2027
RÉSULTAT FONCTIONNEMENT AVEC ACTIONS	- 250 000	338 000	570 500

Sollicités au projet de territoire

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Actions projet de territoire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

UNE MISE EN ŒUVRE COOPÉRATIVE

Les 5 chantiers du Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

- Renforcer les richesses paysagères, favoriser la protection des écosystèmes, milieux et ressources naturelles
- Déployer une stratégie agricole et alimentaire au service du territoire et de sa population
- Revitaliser les villes et villages : des espaces partagés et un habitat de qualité adapté aux besoins
- Développer les itinérances : mobilité et déploiement des services dans un territoire multipolaire
- Faire rayonner le territoire : une ruralité partagée autour d'une culture commune

LA COLLECTIVITÉ S'ENGAGE

- Plan zéro déchet vert des communes
- Accompagnement des communes à une meilleure gestion, tri et prévention dans les cimetières, salle des fêtes
- Tri hors foyer
- Fresque des déchets à animer auprès d'élus et des directions
- KIT ECO MANIF
- Dématérialisation de la facturation des pro en déchetterie
- Formation des agents de valorisation
- Intégration de critères environnementaux des marchés publics de la DPGD
- Diagnostic et accompagnement des directions de la communauté de communes pour la prévention et tri des déchets

TOUS ACTEURS, TOUS RESPONSABLES

- Projet commerçants Zéro déchet engagé)
- Accompagnement en continu des professionnels sur le territoire à la prévention des déchets
- Travail et ateliers avec l'office du tourisme à destination des hébergeurs du territoire pour la réduction des déchets dans leur lieux touristiques
- Appel à la manifestation d'intérêt avec un accompagnement pour la mise en place d'un dispositif structurant des acteurs du réemploi et de la réparation : création d'une fédération
- Financement d'une ressourcerie sur Lezay : la boite à utiles

NOS DÉCHETS SONT UNE RESSOURCE

- Mise en place de composteurs de quartier, point d'apport biodéchets, jardins partagés
- Distribution gratuite de composteurs
- Semaine tous au compost
- Déploiement de plus de 10 filières en 2024 – 2025
- Revente de gravats recyclés aux communes

BP 2025 – Budget annexe TEOM

Actions projet de territoire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE



TRANSMETTONS LES BONS GESTES

- Financement d'interventions en milieu scolaire par des associations du territoire
- Création d'une mallette pédagogique

GASPILLONS MOINS, MANGEONS MIEUX

- DISCO SOUPE
- Projet de mise en bocaux des restes alimentaires des cuisines scolaires

ENSEMBLE RÉDUISONS NOS DÉCHETS

- Semaine européenne de la réduction des déchEts

PROLONGEONS LA VIE DE NOS OBJETS

- Matériauthèques, caissons réemploi et zones donnez prenez (en déchèteries)
- Gratiféria

Schéma directeur des déchèteries - Maillage des déchèteries du territoire - Convention d'accès SMC à la déchèterie de Pamproux et Saint-Maixent

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Les enjeux, les ambitions

- Répondre aux **normes et exigences réglementaires** (sécurité des sites, des agents et des usagers…)
  Améliorer les **conditions d'accès et d'accueil** des usagers
- **Améliorer** le service aux usagers (accueil, filières, zones de réemploi et de gratuité…)
- **Maitriser les coûts** du service public
- Permettre la mise en place des **nouvelles filières REP**
  Réduire au maximum les **déchets ultimes**
- **Adapter** le maillage des déchèteries à notre territoire
  Réfléchir au **maillage territorial** avec les **EPCI limitrophes**

TRANSFORMER LES DÉCHÈTERIES EN UN ESPACE DÉDIÉ A L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Schéma directeur des déchèteries - Maillage des déchèteries du territoire - Convention d'accès SMC à la déchèterie de Pamproux et Saint-Maixent

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le scénario proposé

Fermeture des déchèteries de Saint-Vincent-La-Châtre, de La Mothe-Saint-Héray et de Celles-sur-Belle

Déchèterie concernée	Date de fermeture	Économie générée en investissement	Économie générée en fonctionnement
Saint-Vincent-La-Châtre	Au 1er avril 2025	376 000 € HT	3 100 € en contractuels
	CC du 20/02/2025		3 000 € frais de fonctionnement (hors RH)
La Mothe-Saint-Héray	Au 1er juillet 2025	518 000 € HT	9 800 € en contractuels
			33 000 € coût fonctionnement et traitement (hors RH)
			- 30 000 € convention SMC
			Économie tout venant (225€/T)
Celles-sur-Belle	En fonction de l'avancée des travaux des autres déchèteries	377 000 € HT	15 100 € en contractuels
			6 000 € frais de fonctionnement (hors RH)
			Économie tout venant (225€/T)

Schéma directeur des déchèteries - Maillage des déchèteries du territoire - Convention d'accès SMC à la déchèterie de Pamproux et Saint-Maixent

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Convention avec le SMC pour permettre l'accès à la déchèterie de Pamproux et Saint Maixent

Posséder la carte de la déchèterie de la Communauté de Communes Mellois en Poitou
Faire une demande écrite auprès de la CCMP pour l'accès à la déchèterie de Pamproux et Saint Maixent
Facturation de 10€ HT par passage (tarif basé sur compta coût) du SMC à la CCMP
Respecter le règlement d'accès des déchèteries du SMC

→ Dépense estimée à 30 000 € / an







30 filières

Fermeture de La-Mothe-Saint-Héray

→ Économie en contractuels : 9 800 €
→ Cout de fonctionnement de la déchèterie en 2024 (hors RH) : 33 000 €
→ Non-conformité +
→ 18 filières sans possibilité d'extension : Tout venant à 225€ / tonne

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Au regard des simulations fiscales réalisées, la proposition est la suivante :

TAXES	Taux 2024	Taux 2025
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	16,48%	16,48%

La hausse des valeurs locatives de 1,7% apporte une recette supplémentaire de 152K€ sans hausse des taux.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

AE/CP

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026
AE 2024-02 ACQUISITION COMPOSTEURS	BP 2024	2024	DEPENSES	787 380,00 €	115 990,00 €	350 935,00 €	320 455,00 €
		2024	RECETTES	4 536,00 €	756,00 €	1 890,00 €	1 890,00 €
	BP 2025	2024	DEPENSES	786 485,36 €	115 095,36 €	213 110,00 €	458 280,00 €
		2024	RECETTES	75 000,00 €	- €	37 500,00 €	37 500,00 €

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

AP/CP

PROG	LIBELLE	ANNEE AP	DEP REC	MONTANT AP	CP Antérieurs	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
22004 -Déchèterie de Lezay	BP 2024	2017	DEP	1 441 657,14 €	81 867,10 €	39 802,76 €	614 939,69 €	705 047,59 €	
		2017	REC	264 837,74 €	37 235,06 €	4 723,46 €	58 933,22 €	163 946,00 €	
	BP 2025	2017	DEP	1 429 732,74 €	81 867,10 €	39 802,76 €	614 939,69 €	652 217,19 €	40 906,00 €
		2017	REC	252 354,25 €	37 235,06 €	4 723,46 €	58 933,22 €	141 462,51 €	10 000,00 €

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP	CP Antérieurs	CP 2023	CP 2024	CP 2025
22009 - HARMONISATION DES MODES DE COLLECTE	BP 2024	2020	DEPENSES	993 751,04 €	541 806,56 €	348 468,32 €	103 476,16 €	
		2020	RECETTES	163 500,00 €	88 347,07 €	56 392,66 €	18 760,27 €	
	BP 2025	2020	DEPENSES	1 022 601,14 €	541 806,56 €	348 468,32 €	- €	132 326,26 €
		2020	RECETTES	165 030,50 €	88 347,07 €	56 392,66 €	639,77 €	19 651,00 €

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

AP/CP

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	D/R	MONTANT AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
AP2023-03 FOURNITURE ET POSE DE COLONNES ENTERREES	DM AVRIL	2023	DEP	1 149 980,00 €	1 171,32 €	211 308,68 €	265 000,00 €	265 000,00 €	407 500,00 €
		2023	REC	723 204,48 €	- €	129 603,64 €	165 964,16 €	165 964,16 €	261 672,52 €
	BP 2025	2023	DEP	1 149 206,55 €	1 171,32 €	72 312,23 €	296 743,00 €	238 907,00 €	540 073,00 €
		2023	REC	711 085,00 €	- €	- €	216 284,00 €	149 747,50 €	345 053,50 €

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

Création d'une AP/CP

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	D/R	MONTANT AP	CP 2025	CP 2026	CP 2027
AP2025-04 REALISATION DE PLATEFORMES	**BP 2025**	**2025**	**DEP**	297 285,28 €	90 280,00 €	117 172,80 €	89 832,48 €

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Un déficit structurel :

- On ne voit pas encore l'effet des dépenses engagées depuis 2 ans pour réduire et valoriser les déchets.
- Les tonnages diminuent mais les tarifs du SMITED augmentent.
- Les cours de revente de matériaux ne remontent pas.
- Régression des subventions de projets.
- Hausse des charges non compensée par les ressources (malgré évolution positive des bases fiscales en 2024).

Conclusion :

Les résultats antérieurs et l'évolution positive des bases fiscales ne permettent plus à ce budget d'absorber l'augmentation des coûts, ni de répondre aux enjeux réglementaires (conditions de travail, normes ICPE, baisse des déchets, valorisation, généralisation tri à la source biodéchets). L'excédent reporté de fonctionnement en 2025 passe de 662 997 € en 2024 à 471 247 € en 2025.

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM –Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2023	2024		2025		
CHAPITRE		COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGETE	COMPTE ADMINISTRATIF	MESURES RECONDUCTIBLES	MESURES NOUVELLES	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 073 829 €	2 490 588 €	2 416 776 €	2 281 681 €	119 600 €	2 401 281 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 752 749 €	3 002 004 €	2 945 783 €	2 963 200 €		2 963 200 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		30 000 €				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	550 280 €	860 500 €	658 140 €	796 274 €		796 274 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 905 023 €	2 312 686 €	2 231 253 €	2 900 533 €	6 555 €	2 907 088 €
66	CHARGES FINANCIERES	11 770 €	33 951 €	33 845 €	50 278 €		50 278 €
67	CHARGES SPECIFIQUES	3 216 €	3 000 €	400 €	1 000 €		1 000 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7 344 €	2 453 €	2 453 €			- €
TOTAL		**7 304 212 €**	**8 735 182 €**	**8 288 650 €**	**8 992 966 €**	**126 155 €**	**9 119 121 €**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM –Recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2023	2024		2025		
CHAPITRE		COMPTE ADMINISTRATIF	BUDGETE	COMPTE ADMINISTRATIF	MESURES RECONDUCTIBLES	MESURES NOUVELLES	TOTAL
002	EXCEDENT REPORTE		662 997 €		471 247 €		471 247 €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	83 873 €	30 000 €	73 803 €	60 000 €		60 000 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	38 128 €	50 900 €	49 012 €	85 828 €		85 828 €
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE, ET VENTES	388 410 €	520 600 €	485 401 €	807 000 €		807 000 €
731	IMPOTS ET TAXES	6 266 910 €	6 508 768 €	6 545 927 €	6 675 856 €		6 675 856 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		954 917 €	911 486 €	1 012 191 €		1 012 191 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	830 964 €	7 000 €	4 599 €	2 000 €	5 000 €	7 000 €
77	PRODUITS SPECIFIQUES	2 €		24 998 €			- €
78	REPRISE SUR PROVISIONS	41 604 €		1 675 €			- €
TOTAL		**7 649 890 €**	**8 735 182 €**	**8 096 900 €**	**9 114 121 €**	**5 000 €**	**9 119 121 €**

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM –Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

- **Dépenses :**

  - Chapitre 011 –Charges à caractère général : 2 401 281 € : contrats et prestations de service (dont Unitri) , remboursement du carburant et des locaux du SIVU au budget principal, entretien des véhicules, locations d'engins, fluides.

  - Chapitre 012 – Charges de personnel : 2 963 200 € dont l'augmentation de 3 points de la cotisation CNRACL : 34 000 € et le recours à l'intérim, à hauteur de 300 000 €.

  - Chapitre 65 – Charges de gestion courante : 2 907 088 € : Ce chapitre comprend la participation au SMITED à hauteur de 2 587 000 €. Le coût à la tonne s'élève à 225 € HT pour 2025, contre 182 € HT en 2024 et 152 € HT en 2023.

- **Recettes :**

  - Chapitre 70 – Produits des services : 807 000 € dont vente de matériaux : 325 500 €, redevance spéciale : 292 000 €, autres produits déchèteries : 119 000 €, location et prestations de broyage : 3 600 €, tarification en déchèteries : 20 300 €, collecte cartons : 45 000 €

  - Chapitre 731 – Recettes fiscales : 6 675 856 €

  - Chapitre 74 – Subventions et participations : 1 012 191 € notamment des éco-organismes

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM –Dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2023	2024		2025		
INVESTISSEMENT		CA 2023	BUDGETE 2024	CA 2024	MESURES RECONDUCTIBLES	MESURES NOUVELLES	TOTAL
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE		266 389,13				0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	38 127,66	50 900,00	49 012,11	85 828,00		85 828,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		53 000,00	47 779,86	65 000,00		65 000,00
13	SUBVENTIONS		4 918,56	4 918,56			0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	313 244,77	334 600,00	334 454,97	249 818,07		249 818,07
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 010,16	133 438,66	74 263,08	63 610,86	6 840,00	70 450,86
204	SUBVENTION EQUI. VERSEES		22 500,00	9 927,39	47 500,00		47 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 023 350,68	1 177 921,39	342 373,62	1 323 482,05	445 000,00	1 768 482,05
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	687 815,26	1 422 292,65	912 764,44	722 824,49		722 824,49
27	AUTRES IMMOB FINANCIERES						0,00
TOTAL DEPENSES		2 155 548,53 €	3 465 960,39 €	1 775 494,03 €	2 558 063,47 €	451 840,00 €	3 009 903,47 €

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

Investissements 2025

Poursuite mise en conformité des déchèteries : 100 000 €

Déchèterie de Melle : 274 800 €

Recherche de subvention au regard des projets.

Recours à l'emprunt pour financer l'acquisition de véhicules lourds : polybenne, semi de verre et télescopique

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM – Dépenses d'investissement

CHAPITRE 20 – Immobilisations incorporelles : 33 950 € (hors RAR)

CHAPITRE 204 – Subventions d'équipements versées : 47 500 €

CHAPITRE 21 – immobilisations corporelles : 1 617 126€ (hors RAR)

Dont flotte de véhicules 1 010K€
- 1 télescopique
- 1 semi-verre
- 1 polybenne
- 1 véhicule léger

CHAPITRE 23 – Travaux en cours : 688 129 € (AP/CP)

- Les travaux de mise aux normes de la déchèterie de Melle
- Les travaux de terrassement pour les colonnes enterrées
- Les travaux pour les plateformes en béton

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM – Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT			2024		2025		
CHAPITRE		CA 2023	BUDGETE 2024	CA 2024	MESURES RECONDUCTIBLES	MESURES NOUVELLES	TOTAL
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE				751 446,47		751 446,47
021	VIREMENT DE SECTION A SECTION		30 000,00				0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECT	550 280,17	860 500,00	658 140,20	796 274,00		796 274,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		53 000,00	47 779,86	65 000,00		65 000,00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	313 523,72	1 121 153,91	861 831,57	318 894,00		318 894,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	27 056,96	162 908,00	25 578,00	235 889,00		235 889,00
16	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 238 398,48	1 200 000,00	842 400,00		842 400,00
TOTAL RECETTES		**890 860,85 €**	**3 465 960,39 €**	**2 793 329,63 €**	**3 009 903,47 €**	**- €**	**3 009 903,47 €**
RESULTAT		**- 1 264 687,68 €**	**- €**	**1 017 835,60 €**	**451 840,00 €**	**- 451 840,00 €**	**- €**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM - Présentation générale

BP 2025 – Budget annexe TEOM – Recettes d'investissement

CHAPITRE 10 – Dotations : 318 894 €

Ce chapitre comprend le FCTVA pour un montant de 318 894 €

CHAPITRE 13 – Subventions d'équipements : 235 889 € (hors RAR)
Les subventions d'investissements attendues en 2025 sont :

Libellé	Montant
AP – FOURNITURE ET COLONNES ENTERREES	184 110 €
SUBVENTION DIVERSES (projet tri hors foyer)	21 863 €
SUBVENTION DIVERSES (Projet caissons réemploi)	29 916 €
	235 889 €

CHAPITRE 16 – Emprunts : 842 400 €

Financement des véhicules lourds

BP 2025 – Budget annexe TEOM- Présentation générale

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

BP 2025 – Budget annexe TEOM –Equilibre général

Fonctionnement

⇨ 9 119 121,06 €

Cela tient compte de l'ensemble des actions déjà mises en place et validées.

Investissement (avec RAR)

⇨ 3 009 903,47 €

Emprunt pour équilibre => 842 400 € (Financement véhicules lourds)

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

6. Budget TEOM - Plan d'actions et équilibre budgétaire

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER la mise en place des l'ensemble des actions, à savoir :**
  - **Collecte des cartons avec réutilisation des colonnes aériennes emballages,**
  - **Accélérer la mise en place du contrôle d'accès,**
  - **Nouvelles modalités de collecte des encombrants,**
  - **Interdire les tontes en déchèteries,**
  - **Baisse de 80 000€ les crédits 2025 du plan d'actions pour l'achat des composteurs,**
  - **Vente du 2ème composteur à prix coutant,**
  - **Arrêt de la location des broyeurs ;**
- **APPROUVER la sollicitation du projet de territoire à hauteur de 250 000 € au regard des actions menées par la direction.**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

7. Schéma directeur des déchèteries - Maillage des déchèteries du territoire - Convention d'accès SMC à la déchèterie de Pamproux et Saint-Maixent

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER la fermeture de la déchèterie de La Mothe-Saint-Héray au 1er juillet 2025,**
- **APPROUVER la convention jointe en annexe entre le syndicat mixte à la carte Haut-Val-de-Sèvre et Sud-Gatine (SMC) et la communauté de communes Mellois en Poitou pour l'accès à la déchèterie de Pamproux et Saint-Maixent des habitants de La Mothe-Saint-Héray et d'Exoudun à compter du 1er juillet 2025,**
- **AUTORISER le président à signer la convention ainsi que tous les documents y afférents.**

8. Affectation des résultats - Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER l'affectation des résultats 2024 du budget annexe TEOM comme suit :**

Résultat Fonctionnement cumulé : 471 246,56 €	
Affectation Investissement (1068)	**002 - Excédent antérieur reporté**
0,00 €	**471 246,56 €**

9. Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2025

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **FIXER le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2025 ainsi que présenté.**

10. Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - Modification de l'autorisation d'engagement et crédits de paiement (AE/CP)

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER le phasage et le montant des crédits de paiement en dépenses et recettes des autorisations d'engagement tels que présentées.**

11. Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - Modification des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER le montant et le phasage des crédits de paiement en dépenses et recettes des autorisations de programme tels que présentées.**

12. Budget annexe taxes d'enlèvement des ordures ménagères - Création d'une autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP)

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **CREER l'autorisation de programme et crédits de paiement telle que présentée.**

13. Budgets primitifs 2025 – Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **ADOPTER le budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2025 de la communauté de communes Mellois en Poitou.**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

PROJET DE TERRITOIRE ET DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Intervention de Madame Sarah KLINGLER

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Bilan des aides attribuées : 7 actions soit 355 029 €



Contrat opérationnel de mobilité, CCMP : 114 000 € sur 3 ans



Une aide alimentaire plus qualitative, plus participative et plus accessible à l'association « Le Relais », Epicerie sociale du pays mellois : 58 000 € sur 3 ans



Service Logement Jeunes, Toits Etc. : 45 000 € sur 3 ans



Ouverture d'une auto-école associative solidaire, CIF-SP : 68 000 € sur 3 ans



Vers une sécurité sociale de l'alimentation dans le Mellois, CIVAM : 23 802 € sur 3 ans



Mise en œuvre de 2 bateaux à chaîne sur une boucle de randonnée, Chizé : 19 227 €



Projet : Ruralités, Scènes nomades : 27 000 € sur 3 ans

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le fonds *Mellois en Poitou 2030*

Avis favorable du comité d'attribution le 05-02-2025

Ruralités, Scènes nomades

- **Porteur** : Association **Scènes nomades**
- **Budget** de l'opération **: 58 150 €**

- **Evaluation** du Copil : **33/40 => Projet retenu**
- **Soutien** proposé par le Copil : 27 **000 €**

14. Subvention d'investissement dans le cadre du fonds Mellois en Poitou 2030 - Commune d'Aigondigné - Construction d'une salle

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le fonds *Mellois en Poitou 2030*

Avis favorable du comité d'attribution le 05-02-2025



Construction d'une salle de sports multisports connectée et tempérée

- **Porteur** : Commune d'**Aigondigné**
- **Budget** de l'opération **: 2 940 677 €**

- **Evaluation** du Copil : **29/40 => Projet retenu**
- **Soutien** proposé par le Copil : **200 000 €**

14. Subvention d'investissement dans le cadre du fonds Mellois en Poitou 2030 - Commune d'Aigondigné - Construction d'une salle

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Fonds *Mellois en Poitou 2030*

Le Conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER le versement d'une subvention d'investissement de 200 000 euros maximum à la commune de AIGONDIGNÉ pour la construction d'une salle de sport multisports tempérée et connectée selon les modalités prévues par la convention annexée et sous réserve de l'obtention des documents prévus par le règlement fonds Mellois en Poitou 2030 ;**
- **AUTORISER la signature de la convention afférente, jointe en annexe à la présente délibération.**

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

AMENAGEMENT

Intervention de Monsieur Sylvain GRIFFAULT

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Rappel du cadre juridique

Le débat sur les orientations générales du PADD n'a pas pour effet de figer le contenu du document.

Le PADD peut en effet être modifié jusqu'à l'arrêt du PLUi-H sous réserve que ses orientations ne soient pas remises en cause et ce, au plus tard deux mois avant l'arrêt du projet de PLUi-H.

Le contenu du PADD doit fixer des objectifs chiffrés permettant la réduction du rythme de l'artificialisation des sols fixés dans le SCOT, ou, en l'absence de SCOT, dans le SRADDET.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Pourquoi un débat complémentaire du PADD ?

Origine des demandes d'évolution	Impacts sur le PADD du PLUi-H du Mellois en Poitou
Besoins de capacité foncière réévalués au regard de la réalité de terrain et des travaux des communes sur le zonage	Révision des objectifs de consommation foncière entre 2026 et 2036
Recalibrage de l'objectif du nombre de logements remis sur le marché en cohérence avec le SCoT	Dans le SCoT, la part de logements remis sur le marché dans l'objectif global de production de logements (290 logements/an : 235 logements neufs et 55 logements remis sur le marché) est de 19% des nouveaux logements. Le scénario choisi pour l'offre en logement dans le PADD du PLUi-H est de 101 nouveaux logements/an, si on applique le même taux on arrive à 19 logements à sortir de la vacance/an et non 55.

15. Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) - Débat complémentaire sur les orientations

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Les orientations modifiées portent sur :



- **Une évolution de la capacité de consommation foncière pour la période d'application du PLUi-H de 2026 à 2036** dans la trajectoire du « zéro artificialisation nette » de la loi Climat et Résilience



- **Un réajustement de l'objectif visé du nombre de logements à sortir de la vacance à 10 ans** à considérer dans la production globale de logements

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

15. Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) - Débat complémentaire sur les orientations

Rappel des 5 axes prioritaires



La consommation foncière un territoire qui s'approprie le « zéro artificialisation nette » de la loi Climat et Résilience



Un territoire rural multipolaire qui renoue avec une croissance mesurée de sa population en adaptant et en diversifiant son offre de logements et d'hébergements



Un territoire riche de ses patrimoines et des ses paysages, qui les valorise et les ménage pour offrir un cadre de vie favorable à la santé



Un territoire aménagé pour accueillir une économie plurielle dans une logique de complémentarité et d'équilibre avec le tissu économique existant



Un territoire engagé dans une transition écologique fondée sur la sobriété, l'amélioration de la qualité de ses ressources et la performance énergétique

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Nature des modifications apportées

Une évolution de la capacité de consommation foncière pour la période d'application du PLUi-H

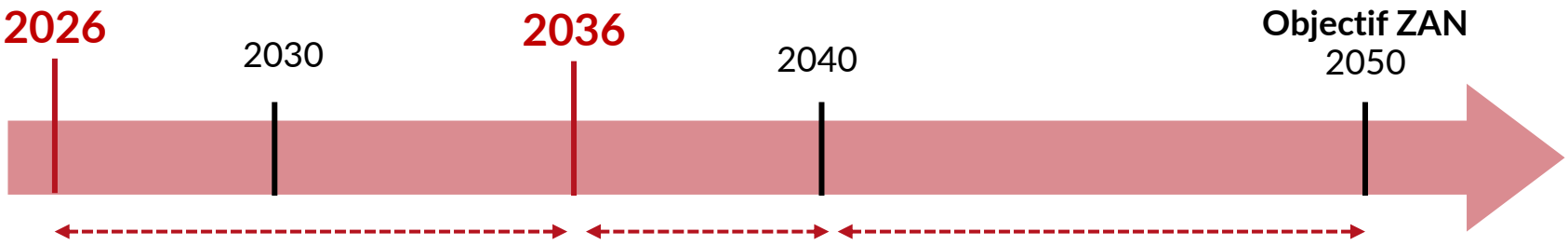

Durée de mise en oeuvre du PLUi-H

155 ha maximum *de consommation foncière = respect du 50% de réduction par rapport à la consommation 2011-2021*

Elaboration du PLUi n°2

+ 20 ha maximum *de consommation foncière*

Mise en œuvre du PLUi n°2

15. Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) - Débat complémentaire sur les orientations

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Nature des modifications apportées

Etat des lieux des besoins en matière de consommation foncière				
	Surfaces AU fixées au PADD	Surfaces demandées par les communes au 01/04/2025		Total des surfaces demandées par les communes au 01/04/2025
Habitat Auh	62	Auh	67,77	67,77
Economie Aux	70,4	Aux	67,5	76,5
		STECAL Nx	9	
Equipement Aue	21,9	Aue	13,77	22,33
		STECAL Ne/Ae	0,2	
		Aut	0,2	
		STECAL Nt/At	8,16	
		ER avec conso (cimetière, parking, équipements...)	24,49	24,49
TOTAL	154,3		191,09	191,09

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Nature des modifications apportées

Pour la période d'application de son PLUi-H, de 2026 à 2036, la collectivité limitera sa consommation foncière à : **17,5 ha par an au maximum.**

La collectivité a réparti l'usage futur de cet espace ainsi :

Consommation foncière sur la période d'application du PLUi-H de 2026 à 2036				
AVANT		**APRES**		
Habitat	62,7 ha maximum (40,45%)	Habitat	80 ha maximum (45,71%)	+ 17,3 ha
Economie	70,4 ha maximum (45,42%)	Economie	75 ha maximum (42,86%)	+ 4,6 ha
Equipement	21,9 ha maximum (14,13%)	Equipement	20 ha maximum (11,43%)	-1,9 ha
TOTAL = 155 ha maximum		**TOTAL = 175 ha maximum**		

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Nature des modifications apportées



UN TERRITOIRE RURAL MULTIPOLAIRE QUI RENOUE AVEC UNE CROISSANCE MESURÉE DE SA POPULATION en adaptant et en diversifiant son offre de logements et d'hébergements

Objectif 1 - Prévoir un développement démographique raisonné en s'appuyant sur une armature territoriale consolidée

Objectif 1.1 Développer une offre de logements permettant l'accueil de nouveaux habitants

> 1200 habitants supplémentaires attendus entre 2026 et 2036 **soit 720 habitants sur 6 ans**

> Permettre l'accroissement de la population par une production de l'ordre de 100 logements neufs par an **et 19 logements issus du potentiel bâti existant** (sortie de vacance et renouvellement urbain).

15. Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) - Débat complémentaire sur les orientations

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE ACTE de la tenue du débat complémentaire sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat de la communauté de communes Mellois en Poitou, conformément aux dispositions du code de l'urbanisme.**

16. Plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Martin-lès-Melle – Approbation de la modification n°2

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Objet de la modification

- Faire évoluer les dispositions d'une zone urbaine UH1 afin de permettre l'accueil d'activités agricoles, notamment maraîchère, dans les bâtiments existants ;
- Adapter les dispositions réglementaires de la zone Aa, sur le périmètre d'une ISDI en fin d'exploitation, afin de permettre l'implantation d'un parc photovoltaïque ;

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Considérant l'avis favorable du conseil municipal de Melle en date du 12 mars 2025 ;

Le conseil communautaire est invité à :

- **APROUVER le dossier de modification n°2 du PLU de Saint-Martin-lès Melle,**
- **RENDRE EXÉCUTOIRE, conformément à l'article L.153-23 du Code de l'Urbanisme, la modification n°2 du PLU de Saint-Martin-lès-Melle.**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Objet de la révision

Réduire sur les parcelles 279C49, 279AC56 et 279AC57, situées en zone AUe (activités), la bande d'inconstructibilité de 100 m qui s'applique depuis la RD948 et qui contraint l'implantation de bâtiments d'activités, avec la réalisation d'une étude entrée de ville

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Considérant l'avis favorable du conseil municipal de Melle en date du 12 mars 2025 ;

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER le dossier de révision allégée n°1 du PLU de Saint-Martin-lès-Melle,**
- **RENDRE EXÉCUTOIRE, conformément à l'article L.153-23 du Code de l'Urbanisme, la révision allégée n°1 du PLU de Saint-Martin-lès-Melle.**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

CYCLE DE L'EAU

Intervention de Monsieur Philippe CACLIN

18. Assainissement collectif (AC) Prestation de service : Nouveau tarif branchement

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Contexte : Proposition d'un nouveau tarif afin de couvrir la dépense liée au nouveau marché (marché de branchements notifié le 03/03/2025 avec un branchement type facturé à l'usager supérieur au forfait du branchement actuel soit 2 000 euros HT)

18. Assainissement collectif (AC) Prestation de service - Nouveau tarif branchement

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Libellé	Objet	Tarif en € HT 2025 jusqu'au 02/04/2025	Tarif en € HT 2025 à partir du 03/04/2025
Forfait pour travaux de branchement	Branchement dans la limite de 10 ml + 200 euros/ml supplémentaire au-delà de 10 ml	2 000,00	3 200,00

La communauté de communes propose un tarif forfaitaire de 3 200 euros HT à compter de la présente délibération.

Pour information, comme voté en décembre un acompte de 50 % du forfait HT sera demandé à l'usager au dépôt de dossier.

18. Assainissement collectif (AC) Prestation de service - Nouveau tarif branchement

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER le tarif du branchement d'assainissement collectif sur tout le territoire pour les usagers tel qu'annexé, à compter de la présente délibération.**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

SERVICES TECHNIQUES

Intervention de Monsieur Gilles PICHON

19. Restructuration du réseau de chaleur de Lezay - Poursuite de l'activité et décision d'arrêt d'exploitation de la zone centrale

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le scénario retenu en bureau communautaire du 13 février 2025

Restructuration du réseau en 2 réseaux distincts nord et sud avec déconnexion de la partie logements très endommagés

Schéma du réseau

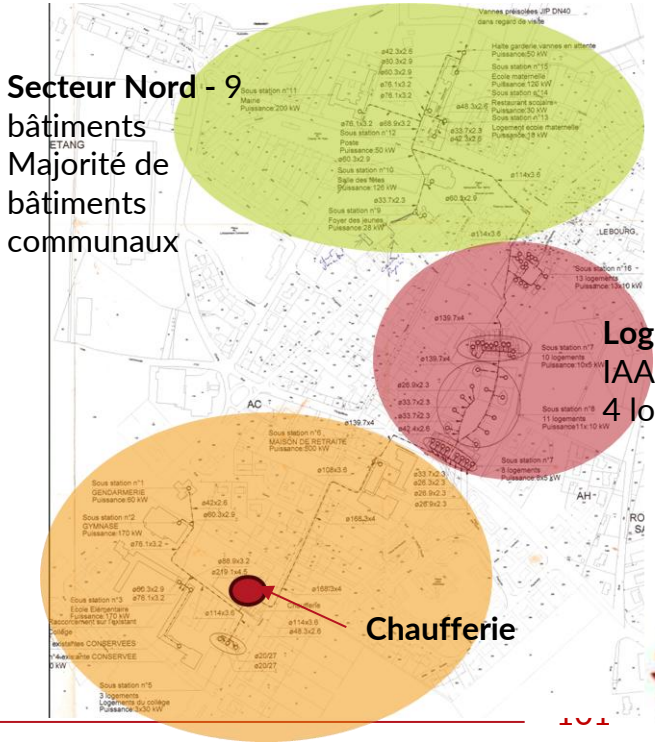

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Les conditions de viabilité du projet

- ➔ Obtention des subventions
- ➔ Nécessité que l'ensemble des abonnés reste adhérent (enjeu sur les 3 principaux consommateurs que sont le collège, le CIAS et la commune)

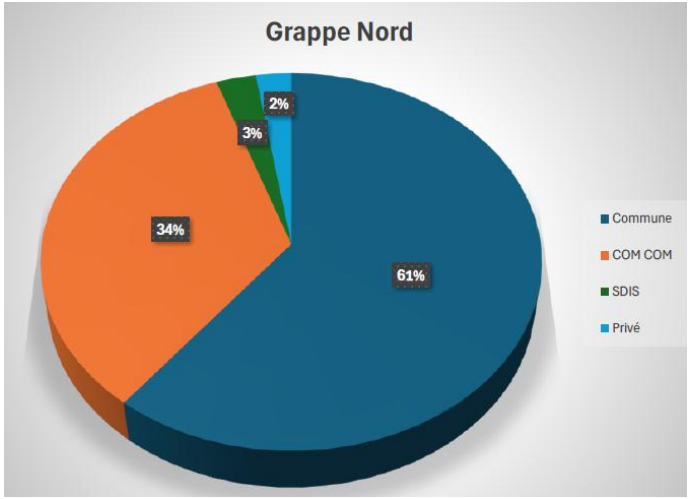

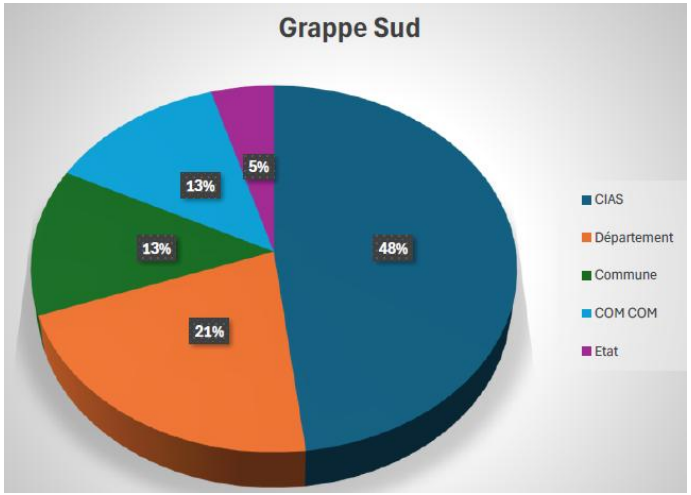

19. Restructuration du réseau de chaleur de Lezay - Poursuite de l'activité et décision d'arrêt d'exploitation de la zone centrale

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER l'arrêt d'exploitation de la partie centrale du réseau de chaleur Temple de Lezay (17 logements concernés) et la résiliation des contrats d'abonnement liés pour motif d'intérêt général à compter du 30 juin 2025.**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le pré-programme

Une cuisine permettant de confectionner 565 repas équivalents adultes par jour et desservant en liaison chaude 8 cuisines satellites.

La cuisine centrale se compose de 4 secteurs principaux qui sont :

- **Secteur logistique** : zones de réception des produits, réserves des produits secs, chambres froides et locaux déchets.
- **Secteur production intégrant une légumerie : d**éconditionnement des produits, préparation des légumes, zone de production des repas et zones de stockage du matériel.
- **Secteur allotissement – export** : quai d'expédition vers les cuisines satellites, chambre froide des produits finis et zone de lavage des retours des cuisines satellites.
- **Secteur locaux annexes :** vestiaires, salle de réunion/ pause/ateliers culinaires.

Surface estimée : 647 m² surface plancher (bâti) et 1 000 m² d'aménagement extérieur

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le lieu d'implantation retenu

- **ZA Chagnée – parcelle de 2 428 m²**
  - Avantages : parcelle viabilisée / accessible par des poids lourds / Localisation adaptée car à proximité de la RD 737

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le budget prévisionnel

Dépenses prévisionnelles	€ HT	Recettes prévisionnelles	€
Etudes de faisabilité	46 000	Subventions	950 000
TRAVAUX (inclus aléas et révisions)	1 800 000	Europe (leader)	250 000
Honoraires - Maîtrise d'œuvre	260 000	Etat	700 000
DIVERS (appel d'offres, concours, viabilisation)	44 000		
Equipements	250 000	FCTVA	472 435
Total opération HT	**2 400 000**	Autofinancement	1 457 565
Total opération TTC	**2 880 000**	**Total Recettes**	**2 880 000**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le calendrier prévisionnel

2025 :
Avril à mai : Consultation programmiste
Juin à décembre : Etude de programmation pour la construction d'une unité de production

2026 :
Janvier à septembre : Consultation Moe (sous réserve de l'impact des élections municipales sur le calendrier des instances)

2026 – 2027 :
Septembre 2026 à octobre 2027 : Etude de conception

2027 – 2028 :
Novembre à mars 2028 : Appel d'offre marché travaux

2028 – 2029 :
Avril 2028 à avril 2029 : Travaux
Mai 2029 : Mise en service de la nouvelle unité de production

20. Unité de production alimentaire - Lancement des études de programmation - Inscription en section d'investissement

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER le lancement des études de programmation nécessaires à la réalisation du projet,**
- **VALIDER la nature des études en section d'investissement.**

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

FINANCES

Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

21. Budget principal - Décision modificative n°1

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Il y a lieu d'ouvrir des crédits sur les comptes indiqués dans le tableau ci-dessous afin d'inscrire :

- Une subvention dans le cadre du projet de territoire et la reprise sur provision correspondante.

- Une subvention d'équilibre au budget annexe Réseau de chaleur pour mandater des remises gracieuses et facturation à tort.

Section de fonctionnement			
Dépenses		**Recettes**	
65/65748/020 - Subventions	13 500,00 €	78/7815/01 – Reprise sur provisions	13 500,00 €
65/65736211/020 - Subv budget annexe	23 138,00 €		
65/65888/020 - Autres charges	-23 138,00 €		
Total	**13 500,00 €**	**Total**	**13 500,00 €**

21. Budget principal - Décision modificative n°1

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER la décision modificative n°1 du budget principal.**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

22. Budget annexe réseau de chaleur - Décision modificative n° 1

Il y a lieu d'ouvrir des crédits sur les comptes indiqués dans le tableau ci-dessous afin d'inscrire des remises gracieuses concernant le 1er trimestre 2025 du réseau de chaleur ainsi que des travaux de liaison à l'EHPAD :

Section d'investissement			
Dépenses		**Recettes**	
21/2135 - Installations générales	210 500,00 €	16/1641 - Emprunt	210 500,00 €
Total	**210 500,00 €**	**Total**	**210 500,00 €**

Section de fonctionnement			
Dépenses		**Recettes**	
6743 - Subventions exceptionnelles	23 138,00 €	7741 - Subventions exceptionnelles	23 138,00 €
Total	**23 138,00 €**	**Total**	**23 138,00 €**

22. Budget annexe réseau de chaleur - Décision modificative n°1

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER la décision modificative n°1 du budget annexe réseau de chaleur.**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION INTERNE

Intervention de Madame Sylvie COUSIN

23. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Modification de poste suite à recrutement :

- Suite à recrutement sur le poste d'auxiliaire de puériculture au sein de la Direction de l'éducation :
  - Modification du grade d'auxiliaire de puériculture classe normale en d'auxiliaire de puériculture classe supérieure (mutation de l'agent)

- Suite au départ de l'agent, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un chargé de développement territorial au sein du service de contractualisation financière, sur un poste de catégorie A :
  - Modification du grade de rédacteur territorial (Cat B) en Attaché territorial (Cat A).

Création de poste pour tuilage :

- Création d'un poste d'EJE (directrice adjointe de crèche) en prévision d'un départ en retraite :
  - Suppression du poste d'animateur petite enfance à réaliser à posteriori.

Création de poste suite à recrutement

- Suite au recrutement au poste de Directeur Général des services, création du grade d'attaché hors classe :
  - Suppression du grade ingénieur en chef prévu au prochain conseil communautaire.

23. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 03/04/2025	Création de poste	Suppression de poste	après le Conseil communautaire du 03/04/2025
	Filière administrative	**87**	**113**	**2**	**1**	**114**
Cat A	Administrateur	1	1			1
	Attaché hors classe	0	1	1		2
	Directeur territorial	1	1			1
	Attaché principal	2	3			3
	Attaché territorial	13	22	1		23
Cat B	Rédacteur principal 1ère cl	3	3			3
	Rédacteur principal 2ème cl	5	4			4
	Rédacteur territorial	5	13		1	12
Cat C	Adjoint administratif principal 1ère cl	7	12			12
	Adjoint administratif principal 2ème cl	23	18			18
	Adjoint administratif	27	35			35
	Filière animation	**68**	**83**	**0**	**0**	**83**
Cat B	Animateur principal 1ère cl	2	1			1
	Animateur principal 2ème cl	0	1			1
	Animateur territorial	3	10			10
Cat C	Adjoint d'animation principal 1ère cl	1	6			6
	Adjoint d'animation principal 2ème cl	9	8			8
	Adjoint d'animation	53	57			57
	Filière culturelle	**2**	**5**	**0**	**0**	**5**
Cat A	Attaché de Conservation du Patrimoine	1	1			1
Cat B	Assistant de conservation du patrimoine	0	3			3
Cat C	Adjoint Territorial du Patrimoine principal 2ème cl	1	1			1

23. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 03/04/2025	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 03/04/2025
	Filière sociale	**42**	**40**	**1**	**0**	**41**
Cat A	EJE classe exceptionnelle	0	**1**			**1**
	Educateur de jeunes enfants	5	**5**	1		**6**
Cat C	ATSEM principal 1ère cl	22	**25**			**25**
	ATSEM principal 2ème cl	9	**4**			**4**
	Agent social principal 1ère cl	1	**3**			**3**
	Agent social principal 2ème cl	4	**3**			**3**
	Agent social	1	**0**			**0**
	Filière médico-sociale	**2**	**6**	**1**	**1**	**6**
Cat A	Puéricultrice hors classe	0	**1**			**1**
	Puéricultrice classe supérieur	0	**0**			**0**
	Puéricultrice classe normale	0	**0**			**0**
Cat B	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	**1**	1		**2**
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	1	**4**		1	**3**
	Filière sportive	**2**	**3**	**0**	**0**	**3**
Cat B	Educateur des APS principal 1ère cl	1	**1**			**1**
	Educateur des APS principal 2ème cl	0	**2**			**2**
	Educateur des APS	1	**0**			**0**

23. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 03/04/2025	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 03/04/2025
	Filière technique	**214**	**237**	**0**	**0**	**237**
Cat A	Ingénieur en chef	0	**1**			**1**
	Ingénieur principal	1	**3**			**3**
	Ingénieur territorial	6	**9**			**9**
Cat B	Technicien principal 1ère cl	2	**5**			**5**
	Technicien principal 2ème cl	2	**1**			**1**
	Technicien territorial	1	**5**			**5**
Cat C	Agent de maîtrise principal	3	**4**			**4**
	Agent de maîtrise	6	**13**			**13**
	Adjoint technique principal 1ère cl	28	**51**			**51**
	Adjoint technique principal 2ème cl	55	**48**			**48**
	Adjoint technique	110	**97**			**97**
	Total emplois permanents	**417**	**487**	**4**	**2**	**489**
	Autres postes		**0**			**0**
	Emplois de droit privé	4	**12**			**12**
	Emplois fonctionnels	3	**4**			**4**
	Contrats de projets	5	**12**			**12**
	Emploi de collaborateur de cabinet	0	**1**			**1**

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

23. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Suite au CC du 19/12/2024, point d'étape recrutement de la transformation des haltes-garderies en crèches ; Brioux-sur-Boutonne, Chef-Boutonne, Sauzé-entre-Bois :

- **Auxiliaire de puériculture (3 postes), recrutements terminés :**
  - **Brioux-sur-Boutonne : 1 recrutements en CDD (en interne actuellement CDD)**
  - **Chef-Boutonne : 1 recrutement en mutation externe**
  - **Sauzé-entre-Bois : 1 recrutement en mutation externe**

- **Assistante petite enfance (2 postes), recrutement en cours :**
  - **1 poste sera supprimé (sur les 3 initiaux) en lieu et place par un EJE (directeur adjoint de crèche)**

- **Agent polyvalent de crèche (3 postes), jury en cours de finalisation :**
  - **1 recrutement fonctionnaire stagiaire de validé**
  - **1 affectation pour raison de santé (en prévision)**

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

23. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER la modification de l'effectif des emplois permanents à temps complet, conformément au présent tableau.**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Information sur les points à l'ordre du jour de la conférence des maires du 20/03/2025

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

- **Présentation de la commune de Sauzé-entre-Bois,**
- **Présentation du programme d'actions Habitat du PLUi-H,**
- **Budget TEOM,**
- **Questions diverses.**

Agenda des réunions

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

- **Jeudi 17 avril 2025 – Conférence des maires – Salle des fêtes de Sepvret**
- **Jeudi 15 mai 2025 – Bureau communautaire – Salle de la Béronne, Les Arcades à Melle**
- **Jeudi 05 juin 2025 – Conseil communautaire – Salle de la Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne**

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le 18/06/2025
ID : 079-200069755-20250613-C05_06_2025_01-DE

Merci pour votre attention

2 place de Strasbourg
79500 MELLE
T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr